

ANNEXE No 3

Q. De ce fait, c'était un homme très important sur les travaux, n'est-ce pas?—R. Oui.

Q. Si vous voulez bien me le permettre, je vais vous dire qu'il me paraît un peu étrange que vous ne puissiez dire rien de plus défini à ce sujet?—R. Je ne puis dire la date de la nomination de M. Huestis comme ingénieur de district.

Par M. Macdonald:

Q. Si vous vous étiez donné la peine de le chercher vous auriez pu l'apprendre avant d'écrire votre lettre, n'est-ce pas?—R. Bien, je ne me rappelais pas tous les noms dans le moment.

Q. Ne vous est-il jamais venu à l'idée en préparant cette malheureuse plainte contre les ingénieurs que vous devriez exercer plus de discrétion? (Pas de réponse.)

Par M. Smith:

Q. Ce qui me surprend, M. Lumsden, c'est que vous ne puissiez pas nous dire où M. Huestis exerçait ses importantes fonctions?—R. Je sais que M. Huestis exerçait les fonctions de sous-ingénieur des travaux que j'ai inspectés pour le compte de la commission d'arbitrage, mais je ne crois pas qu'il fut là quand j'y suis allé. Je suis sous l'impression qu'un autre ingénieur était là avant lui.

Q. Vous me placez dans une position embarrassante, M. Lumsden, quand vous dites "je suis sous l'impression". Je veux éclaircir ce sujet, je veux le pénétrer jusque dans ses moindres détails, et établir la part des responsabilités pour tout le mal qui a été exposé?—R. Oui.

Q. Je veux savoir qui en est responsable?—R. Oui.

Q. Et je veux que vous nous aidiez dans la mesure de vos forces. Vous nous avez dit que vous ne saviez pas quand M. Huestis était arrivé ni de quelle section des travaux il avait la direction?—R. Non. Je dois avouer que j'étais mêlé sur la manière que la division avait été faite. Je me rappelle que M. Hervey était sur les travaux avant lui.

Q. Je ne représente pas les ingénieurs dans cette cause, M. Lumsden?—R. Non.

Q. Ils sont représentés par d'autres conseils, mais je vous demande de bien considérer la position où se trouve M. Huestis; c'est un ingénieur de bonne réputation. Est-ce que nous ne pouvons pas le traiter plus justement en jetant plus de lumière sur cette affaire?—R. Quand j'étais là, M. Huestis avait certainement sa part de responsabilités.

Q. Dans quelle mesure?—R. En tant qu'il s'agissait de surveiller les autres.

Q. Sur quelle section?—R. Bien, je crois, sur toute la section que j'ai parcourue dans le district "B".

Q. Maintenant, M. Lumsden, cela étant établi, pourquoi n'avez-vous pas mentionné M. Huestis quand le comité insistait pour vous faire nommer ceux en qui vous aviez perdu confiance?—R. Pour la raison que je ne suis pas certain maintenant si M. Huestis a inspecté tous les travaux dans le district "B", à partir de la rivière Weymontachene, mais je suis sous l'impression qu'il l'a fait.

Q. Bien, vous n'avez pas mentionné son nom parce que vous ne saviez pas s'il était en faute?—R. Je croyais qu'en sa qualité de sous-ingénieur de district il était dans une certaine mesure responsable du travail de ses subordonnés.

Q. De ses subordonnés?—R. Oui.

Q. Il vient ensuite de M. Doucet?—R. Oui.

Q. Je vais répéter la question: Avez-vous perdu confiance en M. Huestis comme ingénieur?—R. Non.

Q. En son intégrité comme ingénieur?—R. Non.

Q. En son équité comme ingénieur?—R. Non.

Q. Je vais ajouter une question suggérée par M. Moss: Avez-vous perdu confiance en son habileté comme ingénieur?—R. Bien, j'ai perdu confiance—ce qui m'a